

hosberg-News

Janvier 2023

Chères éleveuses et chers éleveurs

L'année est déjà terminée et nous sommes impatients de voir ce que l'année 2023 nous réserve. Nous vous souhaitons le meilleur pour l'année à venir et nous nous réjouissons de notre collaboration et de nos échanges.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous pourrons augmenter les prix des poulettes à partir du 1er janvier 2023. L'adaptation du prix n'est toutefois possible que si nous avons une situation de marché équilibrée. Cela signifie que la surproduction est dans un rapport acceptable avec la quantité vendue.

Les mesures prises ont déjà montré leur efficacité, mais d'autres mesures sont encore nécessaires pour maîtriser l'équilibre entre l'offre et la demande. Comme cette année, nous ne prévoyons pas de croissance pour l'année à venir. Ainsi, il n'a pas été possible de vendre plus d'œufs qu'en 2021 pendant la période précédant Noël. Avec la situation actuelle, il est toutefois très difficile de faire des prévisions.

Ce n'est qu'ensemble que nous serons en mesure de redresser la situation en 2023. Grâce à la bonne collaboration avec nos producteurs, nos éleveurs et nos clients, nous sommes confiants pour l'année 2023.

Dans cette newsletter, nous souhaitons en outre vous informer sur les sujets suivants :

- **Nouveaux calculs de prix indicatifs**
- **Réduction de 5%**
- **Nouveautés du cahier des charges bio 2023**
- **Changement de silo**
- **Conférences régionales**
- **Aperçu des contacts**

Nouveaux calculs de prix indicatifs

Les prix de l'énergie et des matières premières continuent d'augmenter, tout comme les prix des aliments pour animaux. Ces circonstances sont prises en compte dans le nouveau calcul du prix indicatif, valable depuis le 1er janvier 2023.

Une poulette sera désormais payée 24.90 Fr., soit 1.50 Fr. de plus qu'auparavant. Un poussin coûte désormais 5.20 francs.

Les prix de l'alimentation ont été augmentés dans les calculs, conformément aux prix actuels. Les valeurs des bâtiments et de l'aménagement ont été revues à la hausse, tout comme les frais de chauffage, de vaccination et les frais généraux par animal.

Le calcul détaillé peut être consulté et téléchargé [ici](#).



Réduction de 5%

Comme nous l'avons déjà annoncé dans la dernière newsletter, d'autres mesures seront nécessaires en 2023.

Nous avons élaboré une solution qui doit être la plus efficace possible et la même pour tous. Vous trouverez les détails dans la lettre en annexe.

Nouveautés du cahier des charges bio 2023

Les directives pour la volaille ont été révisées. Les principales modifications sont les suivantes :

- Selon les directives relatives à l'élevage des poulettes, les jeunes coqs peuvent également être élevés à partir d'un accroissement journalier de 17 g/jour et les coqs à deux fins jusqu'à un accroissement journalier de 23 g/jour.
- Les poulettes, les jeunes coqs et les coqs à deux fins (à partir de 500 animaux) doivent être élevés dans un système qui comporte plusieurs étages et qui dispose d'un système d'évacuation du fumier.
- Pour les perchoirs dans l'ACE, la circonférence a été définie en plus de la longueur, min. 3 cm, max. 5 cm.
- Pour l'utilisation de l'aire d'exercice en cas de mauvais temps, le critère "sol de pâturage détrempe" a été remplacé par "*en cas de vent fort, pendant et au maximum un jour après de fortes précipitations ou lorsque l'environnement est recouvert de neige*". Les restrictions et le critère de décision à cet égard doivent être notés dans le journal des sorties.

Le texte exact des modifications des directives avec des explications ainsi que le règlement des sanctions peuvent être consultés et téléchargés [ici](#).

Changement de silo

Il est régulièrement rapporté qu'autour du changement de silo, on constate une baisse, généralement légère, de la consommation. Pour atténuer quelque peu cette réaction à une nouvelle livraison de fourrage ou à un deuxième silo, il est important de ne pas passer brusquement d'un silo à l'autre. S'il y a encore de l'aliment dans le silo lors d'une nouvelle livraison, un mélange a automatiquement lieu. Comme le fourrage ne glisse pas de manière régulière dans la trémie, il s'écoule plus rapidement à l'intérieur de la trémie qu'au bord. Dans ce cas, c'est même un avantage. Lorsque l'on passe d'un silo à l'autre, nous recommandons de chevaucher légèrement les deux silos. Il y a plusieurs raisons à cela :

- Malgré une manipulation soignée du fourrage dans le moulin et lors du déchargement, il se produit une certaine ségrégation du fourrage. En soufflant, une couche de poussière se dépose sur le reste de l'aliment, et celle-ci n'est pas appréciée par les poules.
- Lors du passage de l'aliment pour poussins à l'aliment pour poulettes, il y a des différences de composition, de couleur et de goût.
- En raison de la proportion plus élevée de fines juste avant que le silo ne soit vide, il se forme volontiers des ponts et l'aliment ne coule plus.

Chevaucher les deux silos présente donc certains avantages et peut atténuer la réaction du troupeau au fourrage frais. En cas de baisse plus importante de la consommation de fourrage, une administration de multivitamines pendant 3 jours peut aider.



Conférences régionales

Nous sommes heureux de pouvoir à nouveau organiser des réunions régionales. Elles auront lieu les 7, 14 et 15 mars. De 9h30 à 15h30, nous vous invitons à assister à des conférences passionnantes, à des tables rondes et à déguster un délicieux repas.

Une invitation et un programme précis suivront, notez déjà la date dans vos agendas :

7 mars à Vinelz BE (en français)

14 mars à Kirchberg SG

15 mars à Alberswil LU

Aperçu des contacts

Nous avons ajouté dans la [zone de téléchargement](#) un aperçu des contacts importants dans l'hosberg. La liste peut y être téléchargée.

Salutations amicales

Votre service de conseil **hosberg**

